

■ **atelier d'architecture christophe gillon Sarl**, à Romont (FR), En Raboud 2, CH-217-3532663-8. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 02.02.2005. But: exploitation d'un bureau d'architecte d'urbanisme, d'aménagement du territoire et d'expertise immobilière ainsi que conception, contrôle et réalisation de tout projet et mandat y relatifs. Capital social: CHF 20'000.-, entièrement libéré. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 02.02.2005, Christophe Gillon fait apport à la société, selon bilan au 31.12.2004, des actifs et passifs de son commerce exploité à l'enseigne de Christophe Gillon, actifs: CHF 157'233.64; passifs: CHF 54'421.66, soit un actif net de CHF 102'811.98, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 20'000.- à la libération du capital social. Le solde de CHF 82'811.98 correspond à une créance en faveur de l'apporteur. Associés: Gillon Christophe, de Châtonnaye, à Romont (FR), pour une part de CHF 19'000.-, et Gillon Patricia, de Châtonnaye, à Châtonnaye, pour une part de CHF 1'000.-, sans signature. Gérant: l'associé Gillon Christophe, avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC.

Journal no 557 du 03.02.2005
(02692582 / CH-217.3.532.663-8)